



Certification Universitaire

EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

(ETP)

PRÉSENTATION

Cette formation est ouverte aux titulaires d'une licence ou d'un Master APAS, et vise à les former à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), dans le cadre de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (Titre VI, Chapitre Ier, Article L1161-1).

Elle vise à favoriser l'intégration, en tant que futurs professionnels de l'activité physique adaptée-santé (APAS), au sein des programmes d'ETP destinés aux porteurs de maladies chroniques.

Elle vise l'acquisition des connaissances et compétences définies en la matière par la Haute Autorité de Santé (HAS), et détaillées dans le référentiel de compétences pour dispenser l'Éducation Thérapeutique du Patient de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES, 2013).

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

La CU est organisée sous forme massée. L'équipe de formation est composée d'enseignants du Campus STAPS formés à l'ETP (certification obtenue), de professionnels formateurs en ETP et de patients experts. Conformément aux cahiers des charges réglementaires (cf. p3), la formation combine des séquences d'apports de connaissances et des mises en situation destinées à l'acquisition des compétences pratiques. Ces dernières seront majoritairement inspirées des techniques en usage concernant le développement des compétences psychosociales en éducation du patient.

POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

La CU ETP s'inscrit dans la récente dynamique nationale relative au « sport sur ordonnance », et dans les accords entre la C3D (Conférence Des Directeurs et Doyens des Campus STAPS) et la CDFM (Conférence des Doyens des Facultés de Médecine) visant à promouvoir l'Activité Physique Adaptée à des fins de prévention-santé et de thérapeutique non médicamenteuse, ainsi que son intégration dans les parcours de prise en charge des porteurs de maladies chroniques.

PUBLIC CIBLE

Professionnels de l'encadrement et de la promotion de l'activité physique adaptée à des fins de santé (APAS) travaillant ou souhaitant travailler dans le contexte du «sport sur ordonnance» en particulier, ou plus largement dans celui de l'activité physique adaptée à des fins de santé.

MODALITÉS D'ADMISSION

- Capacité : 20
- Modalités et critères de sélection : accès aux étudiants inscrits en Master 1 STAPS APAS et sur dossier aux titulaires d'une licence STAPS APAS.
- CU conçue pour la formation initiale et continue.
- Consulter la date limite de dépôt de candidature et candidater sur : <https://ecandidat.univ-cotedazur.fr>

Formation susceptible d'être prise en charge par le FIF PL.

DURÉE ET COÛT DE LA FORMATION

50 h d'enseignements + 50h de stage.

Tarif plein	Tarif réduit*	Tarif réduit particulier*
557,00 €	250,00 €	150,00 €

*Ces tarifs ne s'appliquent qu'aux étudiants déjà inscrits à l'université

ÉQUIPE DE FORMATION

Professeur Fabienne DARRIPE-LONGUEVILLE (UCA), Yohan BOTTON
Docteur Corentin CLEMENT-GUILLOTIN (UCA),
Docteur Jean-Marie GARBARINO (UCA)
Docteur Isabelle POURRAT.



RESPONSABLES DE LA FORMATION

Fabienne D'ARRIPE-LONGUEVILLE et Jean-Marie GARBARINO

✉ Fabienne.d-arripe-longueville@univ-cotedazur.fr
jean-marie.garbarino@univ-cotedazur

Campus STAPS, Sciences du Sport - 261, Boulevard du Mercantour, 06205 Nice

